

**Zeitschrift:** Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses

**Herausgeber:** Alliance nationale de sociétés féminines suisses

**Band:** 14 (1926)

**Heft:** 227

**Buchbesprechung:** Notre bibliothèque : (retardé)

**Autor:** C.H.

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 16.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## “ Journées éducatives ”

Les conférences organisées sous ce titre, à Lausanne, chaque printemps, depuis quelques années, par la Commission d'Education de l'Alliance nationale de Sociétés féminines suisses, la Fondation *Pro Juventute* et le Secrétariat vaudois pour la Protection de l'Enfance, auront lieu en 1926 un peu plus tôt que de coutume, les vendredi 5 et samedi 6 février.

Les sujets qui y seront traités offrent un intérêt tout spécial tant pour les parents, les éducateurs et les pédagogues, que pour les personnes s'occupant de questions sociales. Il s'agira, d'une façon générale, de *Ce qui fait obstacle à l'éducation*, soit chez l'enfant lui-même, soit dans son entourage: défauts, anomalies de la vitalité, d'une part, et fléaux sociaux, de l'autre.

Nombreux et poignants parfois sont les problèmes que les parents et les éducateurs ont à résoudre dans ces domaines. Ces conférences leur seront une occasion d'étudier les *faits*, avec l'aide de spécialistes, et de voir aussi comment et dans quelle mesure l'on peut surmonter les obstacles à l'éducation.

### PROGRAMME

#### Première journée: Vendredi 5 février.

9 h. Ouverture.  
 9 h. 30<sup>e</sup> *Les problèmes de l'hérédité*: M. Ad. Ferrière, directeur du Bureau international des Ecoles Nouvelles (Genève).  
 14 h. *Tares héréditaires spéciales* examinées au point de vue:  
     1) de celui qui les transmet; 2) de celui qui en souffre.  
     a) Alcoolisme et hérédité: M. Oettli, directeur du Secrétariat anti-alcoolique de Suisse (Lausanne).  
     b) Maladies vénériennes et hérédité: M. le Dr Chable, professeur à l'Université de Neuchâtel.  
     c) Hérédité psychique: M. le Dr C.-L. Forel, médecin-directeur de la Métairie (Nyon).  
     d) Tuberculose et hérédité: M. le Dr Tacon, médecin de la Source (Lausanne).  
 20 h. 30<sup>e</sup> A la Maison du Peuple. *Comment triompher de l'hérédité?* M. le Dr Hugo Oltramare (Genève).

#### Deuxième journée: Samedi 6 février.

9 h. *Anomalies de la vitalité* (paresse, apathie, agitation): M. le Dr Lestchinski.  
 10 h. 30<sup>e</sup> *Le témoignage*: M. le professeur Ed. Claparède (Genève).  
 14 h. *L'instinct d'imitation, aide et entrave de l'éducation*: M. Arnold Reymond, professeur à l'Université de Lausanne.  
 15 h. 30<sup>e</sup> *Comment soutenir l'adolescent contre l'entraînement d'un milieu néfaste* (défauts de la famille): M. le pasteur Pidoux.

*Finance d'inscription*: Fr. 5 pour les deux journées; fr. 3 pour une seule journée. — Prix réduit pour le corps enseignant: Fr. 2,50 pour les deux journées.

S'inscrire au Secrétariat pour la Protection de l'Enfance, 1, Maupas, Lausanne.

Adresser finance d'inscription (fr. 5,05 ou fr. 3,05) au compte de chèques postaux II. 1888, Protection de l'Enfance, Lausanne.

## Notre Bibliothèque

(Retardé.)

*Annuaire des Femmes suisses*, 1925. Basler Druck- und Verlag-Anstalt, Bâle.

Nous étions habituées à retrouver dans l'*Annuaire des Femmes suisses* les traits familiers de nos contemporaines du mouvement féministe. Le volume de cette année est placé sous l'égide de l'un des premiers et des plus vénérables pionniers du féminisme. La personnalité de Charles Secrétan, dont la belle figure nous accueille à l'entrée, est, en effet, bien digne d'être remise en lumière aujourd'hui.

Ce qui le caractérise avant tout, c'est qu'il a évolué de la spéculation à l'application pratique, selon la maxime: Exister, c'est se rendre utile. Sous l'influence de femmes de grande valeur, telles que Mme de Pressensé, Joséphine Butler, Mme Vinet, d'autres encore,

grâce aussi à son caractère instinctif et spontané, Charles Secrétan a saisi mieux que ses confrères en philosophie les possibilités de la nature féminine et la nécessité de leur accorder toute liberté pour remplir la tâche qui lui incombe. L'injustice et l'inégalité ont engendré des maux dont souffre le mariage, ainsi que les plaies qui font la honte de notre société. Et allant au bout de sa pensée, Secrétan réclame la garantie des droits civils par les droits politiques, cela non seulement comme conforme à la justice, mais dans l'intérêt de l'humanité tout entière. Car la femme est l'éducatrice de tous, et comment pourra-t-elle élever la jeune génération pour la liberté, si elle est elle-même vouée à la servitude?

Les critiques qu'avaient suscitées l'opuscule important intitulé *Le Droit de la Femme* donnèrent à Secrétan l'occasion de développer ses idées en réfutant les objections. Il a écrit de fort belles pages sur les différences psychologiques des deux sexes, sur le mariage et l'amour conjugal, où ceux-ci réalisent l'être humain dans sa plénitude, sur le sentiment religieux, si vivant dans l'âme féminine, enfin sur les réformes qui permettront à chacune de développer ses aptitudes et de collaborer à l'œuvre commune de l'humanité qui réclame le concours de toutes les forces.

L'orientation du philosophe vers les questions sociales n'a été que le prolongement naturel de son système théorique. Liberté, solidarité, ces deux principes fondamentaux de ses aspirations sociales, se fondent dans l'idéal chrétien, et c'est dans sa foi religieuse qu'il faut chercher la dernière expression de sa personnalité et de sa pensée. L'auteur de l'article, Mme Demierre, a fort bien fait ressortir le rôle de Secrétan comme précurseur du mouvement féministe dont il a à peine vu poindre l'aurore.

Nous entrons ensuite dans le vif des questions sociales avec le problème du logement, abordé avec une grande hardiesse par Mme Dora Staundinger. La plupart des familles vivent aujourd'hui dans des conditions déplorables au point de vue de l'hygiène et de la moralité. Il faut en chercher la cause dans le fait que l'habitation est considérée comme une marchandise et qu'elle est tombée dans les mains de la spéculation. Si le sujet a pris en ce moment une plus grande acuité, le mal est pourtant ancien: les quartiers ouvriers des grandes villes en fournissent le triste et éloquent témoignage. Les transformations nécessaires ne pourront s'accomplir que par une orientation toute nouvelle. Ce n'est plus le profit qui doit être considéré en première ligne. Les initiatives doivent être prises en faveur de l'habitant, à l'abri de la spéculation. La crise amenée par la guerre mondiale a déjà entraîné quelque peu les autorités dans cette voie et amorcé l'évolution qui fera du peuple lui-même le propriétaire et le constructeur de ces demeures. L'aide communale joue déjà son rôle dans ce domaine, mais l'avenir appartient surtout à l'association coopérative. C'est là que l'action de la femme entre en jeu, là qu'elle peut collaborer avec le meilleur résultat. N'est-elle pas la plus intéressée à voir s'améliorer les conditions d'existence de la famille? Tout ce qui se rapporte au logement n'est-il pas de sa compétence spéciale, puisqu'il s'agit de ses enfants et de son ménage?

Mme Staundinger traite en détail la question si discutée de la protection des locataires dont elle défend la nécessité. Ses conclusions sont nettement socialistes. Lorsqu'il s'agit du conflit entre l'égoïsme capitaliste et la conquête pour tous de biens si précieux, le devoir de la femme s'impose avec une clarté lumineuse, puisque son sort est lié à la victoire d'une organisation meilleure.

Les pages qui suivent nous apportent un aperçu sur les œuvres internationales de protection de l'enfance qui ont pris une si grande importance ces dernières années. L'Union internationale de Secours aux enfants, fondée en 1920, a trouvé un accueil sympathique dans

## MAISON DU VIEUX

Martheray, 44

LAUSANNE

Téléph. : 91-06

se rappelle au public charitable pour son ravitaillement en vêtements, sous-vêtements, chaussures, jouets, meubles et objets divers **encore utilisables**, dont elle a toujours un urgent besoin. — Vente aux petites bourses à des prix très modiques. — Ouverte chaque jour de 8 h. à midi et de 2 à 6 h. — Fermée le samedi après-midi. — On va chercher sans frais à domicile. Un coup de téléphone au N° 91-06, ou une simple carte suffit. Les envois du dehors peuvent se faire en port dû. Tout don en argent est aussi le bienvenu: *chèque postal II. 1352*. — Cordial merci aux généreux donateurs.

tous les pays et dans les milieux les plus divers, ce qui lui a permis de combattre avec efficacité bien des maux engendrés par la guerre, la famine, etc. Les mouvements de jeunesse au secours de l'enfance, dus à l'initiative de quelques gymnasiens de Lausanne, le Comité international de la Croix-Rouge, la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge, les Croix-Rouges cadettes, se sont également efforcés de soulager en Autriche, en Hongrie, en Russie, en Allemagne, en France, etc., les souffrances de milliers d'enfants affamés ou malheureux. Une autre tâche s'accomplit dans le champ de l'éducation. L'on y vise à mieux armer la jeunesse pour les luttes de la vie et à contribuer en même temps à son développement moral et religieux. Normons ici le Bureau international des Ecoles nouvelles et l'Association mondiale des Ecoles du Dimanche.

On peut rattacher à ce genre d'action l'extension prise par les « Camps de vacances », décrits de façon si vivante par Mme B. Kaegi, qui en fait ressortir les bienfaits: encouragement de la vie simple, des jouissances saines, de l'amour de la nature, de la solidarité fraternelle dans le travail.

Mme Hélène Stucki nous transporte dans le monde du roman et de la nouvelle historiques, traités avec une belle maîtrise par le poète zuricois Conrad-Ferdinand Meyer, dont on vient de fêter le centenaire. Elle fait passer sous nos yeux les figures féminines si variées qu'il évoque dans ses récits et qui vivent toutes d'une vie intense, grâce à la perfection artistique des peintures.

La chronique du mouvement féministe suisse — par Mme Strubh insiste sur la coordination des efforts de nombreux groupements et la nouvelle impulsion qui en peut résulter. Les réunions nationales se sont également multipliées. Elles se sont occupées de questions éducatrices, sociales, économiques et politiques. Les expositions féminines de Genève, de Vevey et de Bâle, les Journées éducatives de Lausanne, la fondation d'une Ligue des ménagères à Berne, celle des paysannes de Moudon, due à l'intelligence et à l'esprit pratique de Mme Gillabert, la participation des jeunes filles à la fête fédérale de gymnastique de Genève, bien d'autres symptômes encore, prouvent combien les intérêts féminins se sont élargis dans notre pays. Les assurances sociales vieillesse, survivants, etc., sont actuellement au premier rang. Mais nous constatons une fois de plus que nous sommes loin de pouvoir exercer une influence directe sur les progrès qui nous tiennent le plus à cœur.

Dans sa chronique internationale, Mme Porret rend compte du travail parlementaire des femmes dans les pays « affranchis ». Toutes n'ont pas encore atteint l'entièvre égalité. Les Anglaises continuent à demander en vain le droit de vote à partir de 21 ans. En Allemagne, les partis, tout en acceptant la collaboration féminine, s'arrangent pour éliminer les candidates de la députation. La France et l'Italie enregistrent quelques progrès, entre autres le vote municipal, tandis qu'en Belgique les partis se servent de la question du suffrage pour attiser leurs querelles, ce qui n'avance pas les affaires, et que la Hongrie a remanié son système parlementaire aux dépens des femmes. En revanche, leur action dans les pays du Nord s'exerce avec des effets satisfaisants dans la lutte contre l'alcoolisme et la législation du travail. Des situations importantes leur sont dévolues. Par les élections générales de novembre 1924, les Etats-Unis ont donné aux citoyennes l'occasion de faire des expériences et des progrès. C'est sur leur sol que s'est réuni en mai dernier le Conseil international des Femmes, dont le programme coïncide sur tous les points avec celui de l'Alliance internationale du Suffrage. L'Assemblée de Washington a voté des résolutions

concernant la femme et la Société des Nations, la paix et l'arbitrage, l'éducation, l'hygiène, le bien de l'enfant, l'immigration, d'autres encore trop nombreuses pour être énumérées. Des membres féminins ont aussi leur place dans les bureaux de la Société des Nations, à la septième Conférence du travail et dans la Commission des mandats, tandis qu'on réclame encore leur entrée dans celle de l'esclavage.

L'intéressant petit volume, dont nous n'avons pu donner qu'une idée incomplète, se termine par des indications sur les Associations féminines de Suisse et de l'étranger.

C. H.

## \* A travers les Sociétés Féminines \*

**Genève.** — *Union des Femmes.* — Si l'Union des Femmes n'a pas donné de ses nouvelles aux lecteurs de cette rubrique depuis la réunion à Genève de l'Alliance nationale des Sociétés féminines suisses, ce n'est pas qu'elle ait chômé — tout au contraire! A peine la Commission de réception dissoute, avec des constatations financières réjouissantes, de nouveaux problèmes se sont imposés à l'attention du Comité directeur: la fondation d'un groupe d'études de l'activité de la S. d. N., auquel Mmes Gourd et Wurth ont déjà apporté des travaux sur l'œuvre de la S. d. N. contre la traite des femmes et pour la protection de l'enfance; le moyen de réorganiser le Secrétariat des Intérêts féminins, provisoirement fermé cet hiver; d'importantes questions d'administration intérieure; la suggestion de fonder un club pour femmes isolées; la possibilité de faciliter des vacances à des mères de famille; la réglementation du travail à domicile, à la suite d'une enquête faite il y a deux hivers, etc., etc. — En décembre, une charmante fête d'Escalade a donné aux membres de l'Union l'occasion d'applaudir une pièce de circonstance jouée par des fillettes, ainsi que de ravissante musique ancienne; en janvier, a été inaugurée une série de causeries sur la situation de la femme dans divers pays, causeries qui auront lieu à l'occasion des thés mensuels du premier jeudi de chaque mois. Miss Fergusson, du Secrétariat de la S. d. N., a parlé de façon infiniment charmante de la femme anglaise et de tout le travail effectif que lui a permis d'accomplir son bulletin de vote; et en février et en mars lui succéderont des conférences norvégienne et yougoslave. — L'Ouvroir, de son côté, a déployé une très grande activité durant ces deux mois et tant sa vente du 10 décembre, dans les locaux de l'Ecole secondaire de la rue d'Italie, aimablement mis à sa disposition par le Département de l'Instruction publique, que la subvention reçue de la Ville de Genève, lui permettent, non pas de suffire à toutes les demandes de travail qu'il reçoit, mais en tout cas de venir en aide par le travail à bien des misères. — L'Assemblée générale d'hiver de l'Union aura lieu le 30 janvier (voir aux annonces).

E. Gd.

## Union des Femmes de Genève 22, rue Etienne-Dumont - GENÈVE

**Samedi 30 Janvier, à 16 h. 30 :**

### ASSEMBLEE GENERALE D'HIVER

1. Rapport financier. — 2. Communications du Comité. — 3. L'action féminine pendant la fête de gymnastique : Mme Hélène NAVILLE. — 4. L'œuvre de la S. d. N. (avec projections lumineuses) : Mme M. GINSBERG, du Secrétariat de la S. d. N.

**Jeudi 4 Février, à 16 h. : THÉ MENSUEL.**

16 h. 30 : LA FEMME NORVEGIENNE,  
Causerie par Mme RIEBER-MOHN (2<sup>e</sup> causerie d'une série).

## CHESIÈRES - VILLARS, 1200 m.

## Chalet de l'Enfance

Pension pour enfants — Séjour de vacances et de convalescence. — Instruction première. — Héliothérapie.

Téléphone: 49.

Mme S. Roeder